

Il y a du **nouveau et du bon** dans les assiettes de **vos enfants !**

Loi ÉGalim

Loi du 30 oct 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous



1

FAVORISER

UNE ALIMENTATION SAINTE,
SÛRE ET DURABLE POUR TOUS

Au plus tard le 1^{er} janvier 2022 :

Au moins **50 % de produits répondant à des critères de qualité** (en valeur d'achat), dont **20% de produits issus de l'agriculture biologique**



2

DIVERSIFIER

LES APPORTS EN PROTÉINES

Depuis le 1^{er} novembre 2019 :

Au moins une fois par semaine, **expérimentation d'un menu végétarien** (protéines végétales et légumineuses, céréales...)

3

LUTTER

CONTRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

4

SUPPRIMER

LES CONTENANTS ALIMENTAIRES
EN MATIÈRE PLASTIQUE

À partir du 1^{er} janvier 2025

LE SERVICE COMMUN DE RESTAURATION DU SICOVAL

Des plats savoureux adaptés aux besoins des enfants,
dans des conditions optimales de sécurité, pour un coût maîtrisé !

Pour connaître les menus et vous abonner à la newsletter : <https://restauration.sicoval.fr/>